



La pratique musicale contre l'échec scolaire en milieu défavorisé ?

Une évaluation quasi-expérimentale du programme "Un violon dans mon école" dans 60 écoles en réseau d'éducation prioritaire dans le Val d'Oise.

Doctorante

Julie Pereira



- Double licence en mathématiques et sciences sociales
- Double master HEC et Sciences
 Po
- En thèse de doctorat depuis novembre 2020 au Centre de Recherche sur les Inégalités Sociales (CRIS), sous la direction de Philippe Coulangeon
- Intéressée principalement par des sujets centrés sur l'éducation et la culture
- Thèmes traités dans la thèse:
 - l'évaluation des programmes d'éducation artistique et culturelle (EAC)
 - la philanthropie dans l'éducation en France
 - les méthodologies de mesure d'impact

Contact:

julie.pereira@sciencespo.fr

Pour en savoir plus :



Contexte

L'enquête PISA montre que la France est l'un des pays où l'origine sociale des élèves détermine le plus leurs chances de réussite scolaire.

Par ailleurs, il y a des **croyances** très ancrées sur les **bienfaits de l'éducation musicale**, à qui l'on attribue de nombreuses vertus.

La littérature scientifique montre effectivement qu'il existe une forte corrélation entre la pratique d'un instrument de musique et le fait de disposer de capacités cognitives plus développées que la moyenne.

Toutefois, l'éducation musicale est surtout l'apanage des classes sociales relativement favorisées et bien dotées en capital culturel, dont les enfants ont déjà tendance à mieux réussir à l'école.

Dans ce contexte, l'apprentissage de la musique favorise-t-il la réussite scolaire ou bien est-ce simplement les enfants doués à l'école qui ont davantage tendance à jouer de la musique?

Questions de recherche

- 1) L'éducation musicale peut-elle améliorer les compétences cognitives et non cognitives de jeunes enfants socialement désavantagés ? → La musique peut-elle constituer une solution pour lutter contre l'échec scolaire ?
- Si oui, comment ces effets varient-ils selon les caractéristiques des élèves telles que le genre, l'âge et le contexte socio-économique ? → À qui ces interventions profitent-elles le plus ?



Fig 1: Participants du programme *Un violon dans mon école.* Source : Fondation Vareille

Une évaluation quasi-expérimentale

Évaluation d'impact du programme *Un violon dans mon école*, mené et financé par la Fondation Vareille. Ce programme rend **obligatoire** l'apprentissage **précoce et intensif** du **violon**, de la moyenne section au CE1. Il touche l'ensemble des enfants âgés de **4 à 8 ans** scolarisés dans les écoles concernées. Ils suivent 3 cours de violon par semaine (soit 1h45), en petits groupes, **sur le temps scolaire**.

L'évaluation compare les résultats des enfants participant au programme avec ceux d'autres enfants issus d'écoles dites **témoin**, c'est à dire qui n'y participent pas. Pour cela, des mesures cognitives, psycho-sociales et musicales sont réalisées avant, pendant et après le programme.

En plus de ces indicateurs quantitatifs, une **enquête qualitative** (entretiens et observations) a été menée pour mieux comprendre les mécanismes à l'oeuvre.

Premiers résultats (étude en cours)

En fin de maternelle, on observe:

- Un effet positif sur les compétences à l'écrit
 - via l'entraînement de la motricité fine ?
 - via l'apprentissage de la lecture de partitions simplifiée
 ?
- Un effet positif sur le caractère consciencieux des apprentis violonistes
 - effet placebo ? (item mesuré par les enseignants)
 - transfert d'une compétence développée en violon ?
- Pas d'effets significatifs sur le reste des compétences mesurées.
- Des effets socialement redistributifs
 - Les enfants les plus défavorisés bénéficient davantage du programme

Entre début et mi CP:

- Les bénéfices observés en maternelle semblent disparaître
 - surtout pour les filles et les enfants moins favorisés (qui avaient davantage bénéficié du programme en maternelle)

En attente des données de début et fin CE1...



Fig. 2: Cahier de violon d'un participant Source : Photo personnelle de l'auteure

Enjeux et implications

Le programme n'est pas encore terminé, et les résultats ne sont pas définitifs. Pour l'heure, il semble toutefois qu'à partir du CP, où le temps scolaire est plus formalisé et structuré, la pratique du violon n'améliore pas plus les résultats scolaires que l'école classique.

Ces résultats intermédiaires sont décevants au regard des coûts élevés du programme (500€ par enfant par an). Cela questionne la pertinence de telles interventions, si la musique n'est considérée que comme un moyen instrumental d'améliorer les résultats scolaires. Cela ne remet pas en cause l'intérêt intrinsèque qu'il peut y avoir à faire de la musique.

Cette étude interroge l'utilisation du temps scolaire, dans lequel on cherche à faire entrer toujours plus de notions, sans que celui-ci n'augmente. Le nombre d'heures enseignées à l'école primaire a même diminué de 20% depuis 1960.

Les inégalités scolaires se creusent surtout en dehors de l'école, notamment pendant les longues vacances d'été. Il serait donc pertinent de développer ce genre de programmes sur le temps périscolaire, en complément et non à la place de l'école.